



Conditions générales de vente Auberge des VoyaJoueurs

CONDITIONS DE RESERVATION

Les réservations ne sont considérées fermes qu'accompagnées d'un acompte, déductible à la fin du séjour. Pour garantir votre réservation et prélever cet acompte, nous vous demanderons vos coordonnées complètes accompagnées d'un chèque ou de votre numéro de carte bancaire avec sa date d'expiration et son code de sécurité.

Montant de l'acompte

Pour un court séjour (inférieur à 3 nuits) le montant de l'acompte est égal à la première nuitée. Pour un long séjour (3 nuits ou plus) et une prestation de groupe, le montant de l'acompte est égal à 30% du séjour ou de la prestation.

Cas particulier :

- à l'occasion du week-end du Triomphe et du week-end de la cérémonie des 2S des Ecoles de St Cyr Coëtquidan, du week-end du 15 Août ainsi que de toute manifestation engendrant un afflux exceptionnel de demandes de réservation à l'auberge des VoyaJoueurs, l'acompte demandé est égal à la totalité du séjour.
- La privatisation de l'auberge des VoyaJoueurs fait l'objet d'un contrat et de conditions de réservations particulières remis au moment de la réservation.

Confirmation de réservation

L'auberge des VoyaJoueurs vous confirmera votre réservation à la date de réception d'un écrit de votre part (courrier, fax ou par email) et du versement de l'acompte dans les cinq jours suivants.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'auberge des VoyaJoueurs vous offre la possibilité d'annuler votre réservation dans les conditions suivantes :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est remboursé.
- Entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée prévue, 50% de l'acompte est conservé.
- Entre 15 et 8 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est conservé en totalité. et le 50% des services du séjour confirmé est facturé.
- Moins de 8 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est conservé et le montant de la totalité des services du séjour confirmé est facturé.

Séjour écourté

Pour toute interruption de séjour non signalée 48 heures avant la date de départ prévue lors de la réservation, la valeur d'une nuit sera facturée par l'auberge des VoyaJoueurs, à titre de dédommagement.

Conditions d'annulation pour les réservations de groupes (à partir de 8 personnes)

Toute annulation totale ou partielle du groupe faite à moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue entraînera la facturation de la totalité de la prestation commandée.

HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART

Nous ferons tout notre possible pour que votre chambre soit prête dans les meilleurs délais. Il faut cependant prévoir que cela ne sera réalisable qu'à partir de 15h00. Les chambres doivent être libérées avant 11h00 le jour de votre départ.

Votre réservation est garantie jusqu'à 19h00 le jour de votre arrivée. Au-delà, nous vous remercions de prévenir l'auberge des VoyaJoueurs de votre arrivée tardive.

PAIEMENT

Pour les séjours de 10 nuits et plus, un paiement devra être effectué après la 7ème nuit. Pour les séjours inférieurs à 10 nuits, le paiement se fera à votre convenance entre votre arrivée et le moment de votre départ. Le règlement s'effectue par carte bancaire, chèque, chèques vacances ou espèces.

En cas d'absence de règlement du montant du séjour, des prestations ou des sommes dues en cas d'annulation, un débit sur la carte bancaire donnée en garantie sera effectué par l'auberge des VoyaJoueurs.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de prestation commandée mais non consommée.

PRIX

L'auberge des VoyaJoueurs se réserve le droit de modifier sa grille tarifaire sans préavis.

CLAUSE DE RESILIATION

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par l'auberge des VoyaJoueurs sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts aux clients en cas d'événement constitutif de force majeure, ou en cas d'impossibilité d'exploitation de l'auberge des VoyaJoueurs conformément aux normes hôtelières admises pour une cause non imputable à l'hôtelier.

ACCES AUX JEUX POUR LES CLIENTS SANS NUITEE.

Pour vous autoriser l'accès aux jeux, nous vous demanderons de vous acquitter d'un droit d'entrée. Les réservations de groupe font l'objet d'un contrat et conditions de réservations particulières remis au moment de la réservation.

Les enfants mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.